

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Direction des Etudes Médico-Economiques
et de l'Information Scientifique

Service médical rendu par la spécialité

Avis de la Commission

Mercredi 8 Mars 2000

CLOPIXOL 2%, solution buvable
Flacon compte-gouttes de 20ml

zuclopenthixol dichlorhydrate

Laboratoire LUNDBECK SA

Indication(s) :
- syndromes paranoïdes schizophréniques, délires chroniques, psychoses hallucinatoires, paranoïas
- états d'agitation psychomotrice au cours des schizophrénies, des états maniaques, de certains états démentiels et des oligophrénies
- déséquilibres psychopathiques graves

Après avoir étudié l'ensemble des indications, la Commission a retenu pour cette spécialité, la ou les indication(s) ci-dessous.

INDICATION :
- états d'agitation psychomotrice au cours des schizophrénies, des états maniaques, de certains états démentiels et des oligophrénies
- syndromes paranoïdes schizophréniques, délires chroniques, psychoses hallucinatoires, paranoïas

Caractère habituel de gravité de l'affection traitée :

L'affection concernée par cette spécialité engage le pronostic vital du patient immédiatement ou par suite de complications.

Efficacité/Sécurité d'emploi de la spécialité :

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement symptomatique

L'efficacité de cette spécialité dans cette indication est importante

Place dans la stratégie thérapeutique :

Cette spécialité est un médicament de première intention

Il existe des alternatives thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses à cette spécialité.

Intérêt en termes de santé publique :

Cette spécialité présente un intérêt en termes de santé publique compte tenu de la fréquence de l'affection à laquelle elle est destinée, de sa gravité et de son coût.

Conclusion de la Commission de la Transparence

Niveau de service médical rendu pour cette spécialité : important.